



COMMUNE D'ARDON

Place Saint-Jean
CH-1957 Ardon
Tél. 027 305 15 85
Fax 027 305 15 82
administration@ardon.ch

Vignette no.
A compléter par la commune

Demande d'une vignette de parcage pour un employé d'une entreprise

A remplir de manière lisible

Demande de stationnement pour la zone (1, 2, 3 ou 4) :

Entreprise / Raison sociale

Adresse complète

Numéro de téléphone

(identité complète de l'employé, selon une pièce de légitimation valable)

Nom :

Prénom :

Adresse de domicile complète :

Numéro de téléphone :

Demande pour la période (du 1^{er} du / au 1^{er} du)

6 mois / CHF 300.-

12 mois / CHF 600.-

LA VIGNETTE EST A RETIRER AU GUICHET COMMUNAL CONTRE PAIEMENT (CASH, CARTE OU TWINT)

Nous ne faisons plus d'envoi postal de vignette avec facture.

Immatriculation du/des véhicule(s)

Veuillez indiquer ci-après au maximum 2 immatriculations. Ces immatriculations figureront sur la vignette.

.....

Disposez-vous d'une (de) place(s) de parc située(s) sur un bien-fonds privé, intérieur et/ou extérieur?

oui

non

Si oui, lieu exact (adresse ou no de parcelle)

Merci de joindre une copie du permis de circulation du/des véhicule(s) concerné(s) ainsi qu'une attestation de l'employeur pour les employés des entreprises non domiciliés sur la commune.

Le signataire prend bonne note que le fait de remplir la présente demande ne constitue pas un droit à l'obtention de la vignette.

Par sa signature, il confirme avoir lu et compris la Directive communale relative au stationnement prolongé sur les parkings à durée limitée.

Cette demande est à retourner **au minimum 15 jours avant l'entrée en vigueur** de l'autorisation.

Date Signature Signature
Employé Employeur

